



ZAC du Carreau de la Mine  
Impasse du Lavoir  
13590 MEYREUIL

Tél. : 04 42 20 01 14  
Fax : 04 42 20 07 92  
e-mail : contact@fm-dev.com  
site : www.fm-dev.com

Références
commande PO3368

FACTURE	DATE	CLIENT		
2600071	30/01/2026	CLI69000379		
Représentant	Julie CASTELLO			
Contact client				
<b>FIX ON TP</b> <b>53 RUE DU COMMERCE</b> <b>83140 SIX FOURES LES PLAGES</b> <b>FRANCE</b>				
N° Siret du client : 82967692300016				

Devise : EUR

Produit	Désignation	Qté	P.U. HT	Rem.	P.U. Net	Montant HT	TVA
	<u>BL N° 26000042 de 09/01/2026</u>						
1AF012	<u>Bac plastique 660L gris clair/gris foncé</u>	1,00	136,100		136,100	136,10	1
PORT	<u>Enlèvement client</u>	1,00	0,000			0,00	1
	<i>Sous-total BL : 136,10</i>						

Code	Tx	Base HT	Montant TVA
1	20,00	136,10	27,22

Net HT	136,10
Total TVA	27,22
<b>Net à payer TTC</b>	<b>163,32</b>

Mode de règlement | Virement à 30 jours fin de mois Echéance : 31/03/2026

Pour être libératoire, le règlement de cette facture devra être effectué directement à l'ordre de:  
CM-CIC Factor, Traitement des encaissements TSA 90002, 93328 Aubervilliers Cedex (Tel: 01 49 74 56 00),  
qui le reçoit par subrogation dans le cadre d'un contrat d'affacturage et devra être avisé à cette créance.  
Paiement par virement :  
CM-CIC FACTOR / BIC : CMCFRPPXXX / IBAN : FR76 11978 00001 0145980306 046

Page 1/1

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)

SARL au capital de 176 013€ - SIRET 42042950800054 - N° TVA Intra. : FR58420429508 - RCS : Aix-en-Provence B 420 429 508

ZAC du Carreau de la Mine  
Impasse du Lavoir  
13590 MEYREUIL

Tél. : 04 42 20 01 14  
Fax : 04 42 20 07 92  
e-mail : contact@fm-dev.com  
site : www.fm-dev.com

**Références**

VOTRE DEVIS VALIDE

FACTURE	DATE	CLIENT		
2600070	30/01/2026	CLI00001412		
Représentant	Julie CASTELLO			
Contact client	Christophe BUISSON			
<b>CONTENUR</b> <b>3 rue de la Claire</b> <b>69009 LYON</b> <b>FRANCE</b>				
N° Siret du client : 420 988 206 00140				

Devise : EUR

Produit	Désignation	Qté	P.U. HT	Rem.	P.U. Net	Montant HT	TVA
	<u>BL N° 26000090 de 28/01/2026</u>						
1AD201	<u>Bac plastique 240L 3 roues</u>	3,00	48,500		48,500	145,50	1
1AD201	<u>Bac plastique 240L 3 roues avec serrures et opercules</u> <u>verre montés</u>	2,00	94,500		94,500	189,00	1
TRANSPORTG	<u>TRANSPORTG</u>	1,00	157,000		157,000	157,00	1
	<i>Sous-total BL : 491,50</i>						

Code	Tx	Base HT	Montant TVA
1	20,00	491,50	98,30

Net HT	491,50
Total TVA	98,30
<b>Net à payer TTC</b>	<b>589,80</b>

Mode de règlement | Virement 30 jours nets Echéance : 01/03/2026

Pour être libératoire, le règlement de cette facture devra être effectué directement à l'ordre de:  
CM-CIC Factor, Traitement des encaissements TSA 90002, 93328 Aubervilliers Cedex (Tel: 01 49 74 56 00),  
qui le reçoit par subrogation dans le cadre d'un contrat d'affacturage et devra être avisé à cette créance.  
Paiement par virement :  
CM-CIC FACTOR / BIC : CMCFRPPXXX / IBAN : FR76 11978 00001 0145980306 046

Page 1/1

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)

ZAC du Carreau de la Mine  
Impasse du Lavoir  
13590 MEYREUIL

Tél. : 04 42 20 01 14  
Fax : 04 42 20 07 92  
e-mail : contact@fm-dev.com  
site : www.fm-dev.com

Références

commande EP7329716  
1ERE TRIMESTRE 4/12

FACTURE	DATE	CLIENT
2600069	30/01/2026	CLI00002487
Représentant	Julie CASTELLO	
Contact client		

**AUCHAN HYPERMARCHÉ SAS - HA 4014M**  
**LE PONTET**  
**HA 4014M - LE PONTET CS70004**  
**59178 LILLE CEDEX 9**

N° Siret du client : 410 409 460 00756

Devise : EUR

Produit	Désignation	Qté	P.U. HT	Rem.	P.U. Net	Montant HT	TVA
7AA007	<u>BL N° 26000106 de 30/01/2026</u> <u>Location de bacs roulants JANVIER FEVRIER MARS 2026</u> <i>Sous-total BL : 2 430,00</i>	3,00	810,000		810,000	2 430,00	1

Code	Tx	Base HT	Montant TVA
1	20,00	2 430,00	486,00

Net HT	2 430,00
Total TVA	486,00
<b>Net à payer TTC</b>	<b>2 916,00</b>

Mode de règlement | Virement 30 jours nets Echéance : 01/03/2026

Pour être libératoire, le règlement de cette facture devra être effectué directement à l'ordre de:  
CM-CIC Factor, Traitement des encaissements TSA 90002, 93328 Aubervilliers Cedex (Tel: 01 49 74 56 00),  
qui le reçoit par subrogation dans le cadre d'un contrat d'affacturage et devra être avisé à cette créance.  
Paiement par virement :  
CM-CIC FACTOR / BIC : CMCFRPPXXX / IBAN : FR76 11978 00001 0145980306 046

Page 1/2

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## Article 1 : Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société FM Développement et de son client dans le cadre de la vente des produits proposés dans le catalogue du vendeur.

Dans les conditions générales de vente ci-après, FM Développement est désigné par «le vendeur» et le client par «l'acheteur».

## Article 2 : Acceptation

Toute commande passée auprès du vendeur implique l'acceptation sans réserve de l'acheteur des présentes conditions générales de vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document de l'acheteur, notamment sur ses propres conditions générales d'achat.

## Article 3 : Commandes

Les commandes sont effectives à compter de la réception par le vendeur du bon de commande signé par l'acheteur. Toute modification ou annulation de commande doit être confirmée par écrit et acceptée par FM Développement.

## Article 4 : Prix

Les prix des marchandises vendues sont les prix en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en Euros et calculés hors-taxes. Ils seront par conséquent majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande.

La société FM Développement s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

## Article 5 : Rabais

Les tarifs proposés comprennent les rabais et remises que la société FM Développement serait amenée à octroyer compte tenu des résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

## Article 6 : Photos et caractéristiques techniques

Les photos et caractéristiques techniques sont celles en vigueur le jour de la commande. Les photos ne sont en aucun cas considérées comme contractuelles.

## Article 7 : Propriété intellectuelle

Tous les documents techniques, produits, dessins, photographies remis à l'acheteur demeurent la propriété exclusive de FM Développement, seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents, et doivent lui être rendus à sa demande.

## Article 8 : Livraison, délais et conditions de transport

La livraison peut être effectuée des trois manières suivantes:

- Remise de la marchandise par le vendeur directement auprès de l'acheteur;
- Remise de la marchandise par le vendeur par transporteur à l'adresse indiquée lors de la commande;
- Retrait de la marchandise par l'acheteur auprès du vendeur.

Les délais de livraison sont fournis à titre d'indication et ne sont en aucun cas contractuels, sauf dans le cadre d'un marché public (auquel cas les conditions de livraison sont prévues à l'acte d'engagement).

Si une livraison doit s'effectuer hors France métropolitaine (Corse, DOM TOM, autres pays), les frais de port seront soumis à une étude tarifaire personnalisée et un devis sera fourni au préalable à l'acheteur pour toute acceptation.

Les surcoûts éventuels peuvent concerner la mise à disposition de matériel de déchargement ou encore le montage des accessoires sur les produits commandés. Tout surcoût supplémentaire sera d'abord soumis à l'acceptation de l'acheteur.

Tout retard de livraison ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à l'allocation de dommages et intérêts ou l'annulation de la commande. Les conditions de port et d'emballage varient en fonction des types de produits commandés et sont précisés dans la confirmation de commande.

## Article 9 : Réception des produits

En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de livraison ou la lettre de voiture à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être confirmées par écrit dans les trois jours ouvrés suivant la livraison, par courrier recommandé avec accusé de réception. Passé ce délai, les produits seront considérés comme acceptés sans réserve.

Article 1148 du code civil : La responsabilité du vendeur ne sera pas engagée en cas de force majeure ou d'événements graves empêchant l'exécution de ses obligations. Les risques afférents au transport sont transférés à l'acheteur dès la prise en charge de la marchandise au dépôt du vendeur.

## Article 10 : Responsabilité

La responsabilité du vendeur est limitée au montant de la commande. En aucun cas, FM Développement ne pourra être tenue responsable des dommages indirects ou immatériels tels que perte de profit, perte d'exploitation, ou préjudice commercial.

## Article 11 : Réserve de propriété

Le vendeur conserve la propriété des produits vendus jusqu'au paiement complet de la facture. À défaut de paiement intégral, FM Développement pourra revendiquer les produits, la restitution étant immédiate et les produits livrés aux frais de l'acheteur.

## Article 12 : Conditions de paiement

Le mode et le délai de règlement des commandes varie en fonction des modalités déterminées par accord entre l'acheteur et le vendeur.  
Le paiement peut s'effectuer par chèque ou par virement.

## Article 13 : Retards de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées au jour de la réception, l'acheteur doit verser à la société FM Développement une pénalité de retard égale à trois fois le taux d'intérêt général légal. Le taux d'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises.

Si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société FM Développement se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et toujours impayées.

## Article 14 : Retours

Tout retour de marchandise doit faire l'objet d'un accord préalable écrit du vendeur. Toute demande de retour doit être formulée par écrit, au plus tard dans les 15 jours calendaires suivant la réception de la marchandise. Les produits non référencés par le vendeur sur le catalogue et fabriqués sur commande spéciale de l'acheteur ainsi que tous les produits référencés et fabriqués avec un coloris et une taille spécifique demandés par l'acheteur ne peuvent en aucun cas être retournés. Les frais de transport et d'emballage liés au retour des marchandises sont à la charge de l'acheteur. Les produits retournés doivent l'être dans leur emballage d'origine et intacts. Les produits retournés donneront lieu à l'établissement d'un avoir, après déduction des frais de transport aller et retour.

## Article 15 : Garantie

### Garantie légale

- Garantie légale de conformité: En cas de défaut de conformité, l'acheteur dispose d'un délai de 6 mois à compter de la délivrance du bien pour agir. Il peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du Code de la consommation.
- Garantie contre les vices cachés: L'acheteur peut exercer cette garantie dans un délai de 6 mois à compter de la découverte du vice. Il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

Toute réclamation doit être adressée par écrit dans un délai de trois jours ouvrés à compter de la découverte du vice. Les produits défectueux doivent être retournés dans leur état d'origine pour expertise.

### Garantie Contractuelle

En plus des garanties légales, le vendeur offre une garantie contractuelle à compter de la date de livraison des produits. Cette garantie couvre les défauts de fabrication et les dysfonctionnements dans des conditions normales d'utilisation.

La durée de la garantie est précisée au moment de la signature du contrat entre les parties.

### Exclusions de la Garantie

La garantie contractuelle ne couvre pas :

- Les dommages résultant d'une mauvaise installation, d'une utilisation inappropriate ou non conforme aux instructions du vendeur.
- Les détériorations dues à une mauvaise manutention, un accident, une négligence, ou une modification non autorisée du produit.
- L'usure normale du produit.
- Les interventions ou réparations effectuées par des tiers non autorisés par le vendeur.

### Mise en Œuvre de la Garantie

Pour bénéficier de la garantie, l'acheteur doit notifier par écrit à FM Développement le défaut constaté et retourner le produit défectueux, accompagné de la preuve d'achat. Les frais de retour sont à la charge de l'acheteur. Après vérification et validation du défaut, le vendeur procédera, selon le cas, à la réparation, au remplacement ou au remboursement du produit défectueux.

La responsabilité du vendeur au titre de la garantie se limite au remplacement ou à la réparation des produits défectueux. FM Développement ne pourra en aucun cas être tenue responsable des dommages indirects ou immatériels tels que la perte de profits, la perte d'exploitation, ou tout autre préjudice commercial subi par l'acheteur.

## Article 16 : Attribution de juridiction

L'acheteur est le responsable du choix des produits commandés et du respect des règles légales, ainsi que du respect des normes de sécurité et de conformité s'appliquant à son activité. Le vendeur ne peut être tenu pour responsable des dommages matériels, immatériels ou corporels, qui pourraient résulter d'un mauvais fonctionnement, de la mauvaise utilisation ou installation des produits commercialisés. La responsabilité du vendeur sera, en tout état de cause limitée au montant de la commande. Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le tribunal de commerce d'Aix-en-Provence conformément à l'application de l'article 1408 du code de procédure civile.



ZAC du Carreau de la Mine  
Impasse du Lavoir  
13590 MEYREUIL

Tél. : 04 42 20 01 14  
Fax : 04 42 20 07 92  
e-mail : contact@fm-dev.com  
site : www.fm-dev.com

**Références**

COMMANDE 4501365354  
ELIS normandie

FACTURE	DATE	CLIENT
2600068	30/01/2026	CLI00000096
Représentant	Claude L'HOSTIS	
Contact client		

<b>ELIS SERVICES</b> <b>5 Boulevard Louis Loucheur</b> <b>92210 SAINT CLOUD</b>
N° Siret du client : 69300109100026

Devise : EUR

Produit	Désignation	Qté	P.U. HT	Rem.	P.U. Net	Montant HT	TVA
	<u>BL N° 26000025 de 07/01/2026</u>						
1AB012	<u>Bac plastique 120L gris clair/gris foncé AVEC SERRURE</u>	6,00	123,000		123,000	738,00	1
	<u>MONTEE</u>						
TRANSPORTG	<u>TRANSPORTG</u>	1,00	0,000			0,00	1
		<i>Sous-total BL : 738,00</i>					

Code	Tx	Base HT	Montant TVA
1	20,00	738,00	147,60

Net HT	738,00
Total TVA	147,60
<b>Net à payer TTC</b>	<b>885,60</b>

Mode de règlement | Virement 30 jours nets Echéance : 01/03/2026

Pour être libératoire, le règlement de cette facture devra être effectué directement à l'ordre de:  
CM-CIC Factor, Traitement des encaissements TSA 90002, 93328 Aubervilliers Cedex (Tel: 01 49 74 56 00),  
qui le reçoit par subrogation dans le cadre d'un contrat d'affacturage et devra être avisé à cette créance.  
Paiement par virement :  
CM-CIC FACTOR / BIC : CMCFRPPXXX / IBAN : FR76 11978 00001 0145980306 046

Page 1/1

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)

ZAC du Carreau de la Mine  
Impasse du Lavoir  
13590 MEYREUIL

Tél. : 04 42 20 01 14  
Fax : 04 42 20 07 92  
e-mail : contact@fm-dev.com  
site : www.fm-dev.com

**Références**

commande 3013096536  
PUB O BELLS

FACTURE	DATE	CLIENT
2600067	30/01/2026	CLI00000348
Représentant	Claude L'HOSTIS	
Contact client		

**ORTEC Environnement SAS**

386, Bd Henri Barnier

13016 MARSEILLE  
FRANCE

N° Siret du client : 38967501800151

Devise : EUR

Produit	Désignation	Qté	P.U. HT	Rem.	P.U. Net	Montant HT	TVA
1AF012	<u>BL N° 26000098 de 29/01/2026</u>						
TRANSPORTG	<u>Bac plastique 660L gris clair/gris foncé AVEC SERRURE</u>	1,00	166,100		166,100	166,10	1
	<u>TRANSPORTG</u>	1,00	44,500		44,500	44,50	1
<i>Sous-total BL : 210,60</i>							

Code	Tx	Base HT	Montant TVA
1	20,00	210,60	42,12

Net HT	210,60
Total TVA	42,12
<b>Net à payer TTC</b>	<b>252,72</b>

Mode de règlement | Virement à 45 jours fin de mois Echéance : 31/03/2026

Pour être libératoire, le règlement de cette facture devra être effectué directement à l'ordre de:  
CM-CIC Factor, Traitement des encaissements TSA 90002, 93328 Aubervilliers Cedex (Tel: 01 49 74 56 00),  
qui le reçoit par subrogation dans le cadre d'un contrat d'affacturage et devra être avisé à cette créance.  
Paiement par virement :  
CM-CIC FACTOR / BIC : CMCFRPPXXX / IBAN : FR76 11978 00001 0145980306 046

Page 1/1

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)

ZAC du Carreau de la Mine  
Impasse du Lavoir  
13590 MEYREUIL

Tél. : 04 42 20 01 14  
Fax : 04 42 20 07 92  
e-mail : contact@fm-dev.com  
site : www.fm-dev.com

**Références**

commande 3013096527  
gedimat

FACTURE	DATE	CLIENT
2600066	30/01/2026	CLI00000348
Représentant	Claude L'HOSTIS	
Contact client		

**ORTEC Environnement SAS**

386, Bd Henri Barnier

13016 MARSEILLE  
FRANCE

N° Siret du client : 38967501800151

Devise : EUR

Produit	Désignation	Qté	P.U. HT	Rem.	P.U. Net	Montant HT	TVA
	<u>BL N° 26000096 de 29/01/2026</u>						
1AF012	<u>Bac plastique 660L gris clair/gris foncé</u>	1,00	136,100		136,100	136,10	1
TRANSPORTG	<u>TRANSPORTG</u>	1,00	44,500		44,500	44,50	1
<i>Sous-total BL : 180,60</i>							

Code	Tx	Base HT	Montant TVA
1	20,00	180,60	36,12

Net HT	180,60
Total TVA	36,12
<b>Net à payer TTC</b>	<b>216,72</b>

Mode de règlement | Virement à 45 jours fin de mois Echéance : 31/03/2026

Pour être libératoire, le règlement de cette facture devra être effectué directement à l'ordre de:  
CM-CIC Factor, Traitement des encaissements TSA 90002, 93328 Aubervilliers Cedex (Tel: 01 49 74 56 00),  
qui le reçoit par subrogation dans le cadre d'un contrat d'affacturage et devra être avisé à cette créance.  
Paiement par virement :  
CM-CIC FACTOR / BIC : CMCFRPPXXX / IBAN : FR76 11978 00001 0145980306 046

Page 1/1

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)

ZAC du Carreau de la Mine  
Impasse du Lavoir  
13590 MEYREUIL

Tél. : 04 42 20 01 14  
Fax : 04 42 20 07 92  
e-mail : contact@fm-dev.com  
site : www.fm-dev.com

#### Références

commande 3013096526  
SARL PROVDEV (famille luch) LABORATOIRE

FACTURE	DATE	CLIENT
2600065	30/01/2026	CLI00000348
Représentant	Jeremy L'HOSTIS	
Contact client		

<b>ORTEC Environnement SAS</b> <b>386, Bd Henri Barnier</b>  <b>13016 MARSEILLE</b> <b>FRANCE</b>
N° Siret du client : 38967501800151

Devise : EUR

Produit	Désignation	Qté	P.U. HT	Rem.	P.U. Net	Montant HT	TVA
	<u>BL N° 26000095 de 29/01/2026</u>						
1AG013	<u>Bac plastique 770L gris clair/bleu</u>	2,00	144,600		144,600	289,20	1
TRANSPORTG	<u>TRANSPORTG</u>	1,00	70,300		70,300	70,30	1
<i>Sous-total BL : 359,50</i>							

Code	Tx	Base HT	Montant TVA
1	20,00	359,50	71,90

Net HT	359,50
Total TVA	71,90
<b>Net à payer TTC</b>	<b>431,40</b>

Mode de règlement | Virement à 45 jours fin de mois Echéance : 31/03/2026

Pour être libératoire, le règlement de cette facture devra être effectué directement à l'ordre de:  
CM-CIC Factor, Traitement des encaissements TSA 90002, 93328 Aubervilliers Cedex (Tel: 01 49 74 56 00),  
qui le reçoit par subrogation dans le cadre d'un contrat d'affacturage et devra être avisé à cette créance.  
Paiement par virement :  
CM-CIC FACTOR / BIC : CMCFRPPXXX / IBAN : FR76 11978 00001 0145980306 046

Page 1/1

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)

ZAC du Carreau de la Mine  
Impasse du Lavoir  
13590 MEYREUIL

Tél. : 04 42 20 01 14  
Fax : 04 42 20 07 92  
e-mail : contact@fm-dev.com  
site : www.fm-dev.com

Références

EHPAD La Presqu'île  
commande 3013096523

FACTURE	DATE	CLIENT
2600064	30/01/2026	CLI00000348

Représentant	Claude L'HOSTIS
--------------	-----------------

Contact client	
----------------	--

**ORTEC Environnement SAS**  
**386, Bd Henri Barnier**

**13016 MARSEILLE**  
**FRANCE**

N° Siret du client : 38967501800151

Devise : EUR

Produit	Désignation	Qté	P.U. HT	Rem.	P.U. Net	Montant HT	TVA
	<u>BL N° 26000092 de 28/01/2026</u>						
1AD081	<u>Bac plastique 240L marron/marron</u>	1,00	37,300		37,300	37,30	1
TRANSPORTG	<u>TRANSPORTG</u>	1,00	22,000		22,000	22,00	1
<i>Sous-total BL : 59,30</i>							

Code	Tx	Base HT	Montant TVA
1	20,00	59,30	11,86

Net HT	59,30
Total TVA	11,86
<b>Net à payer TTC</b>	<b>71,16</b>

Mode de règlement | Virement à 45 jours fin de mois Echéance : 31/03/2026

Pour être libératoire, le règlement de cette facture devra être effectué directement à l'ordre de:  
CM-CIC Factor, Traitement des encaissements TSA 90002, 93328 Aubervilliers Cedex (Tel: 01 49 74 56 00),  
qui le reçoit par subrogation dans le cadre d'un contrat d'affacturage et devra être avisé à cette créance.  
Paiement par virement :  
CM-CIC FACTOR / BIC : CMCFRPPXXX / IBAN : FR76 11978 00001 0145980306 046

Page 1/1

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)

ZAC du Carreau de la Mine  
Impasse du Lavoir  
13590 MEYREUIL

Tél. : 04 42 20 01 14  
Fax : 04 42 20 07 92  
e-mail : contact@fm-dev.com  
site : www.fm-dev.com

**Références**

commande 3013096516  
golf club aix

FACTURE	DATE	CLIENT
2600063	30/01/2026	CLI00000348
Représentant	Claude L'HOSTIS	
Contact client		

**ORTEC Environnement SAS**

386, Bd Henri Barnier

13016 MARSEILLE  
FRANCE

N° Siret du client : 38967501800151

Devise : EUR

Produit	Désignation	Qté	P.U. HT	Rem.	P.U. Net	Montant HT	TVA
1AG012	<u>BL N° 26000087 de 28/01/2026</u>						
TRANSPORTG	<u>Bac plastique 770L gris clair/gris foncé avec SERRURE</u>	1,00	177,600		177,600	177,60	1
<b>TRANSPORTG</b>							
<i>Sous-total BL : 222,10</i>							

Code	Tx	Base HT	Montant TVA
1	20,00	222,10	44,42

Net HT	222,10
Total TVA	44,42
<b>Net à payer TTC</b>	<b>266,52</b>

Mode de règlement | Virement à 45 jours fin de mois Echéance : 31/03/2026

Pour être libératoire, le règlement de cette facture devra être effectué directement à l'ordre de:  
CM-CIC Factor, Traitement des encaissements TSA 90002, 93328 Aubervilliers Cedex (Tel: 01 49 74 56 00),  
qui le reçoit par subrogation dans le cadre d'un contrat d'affacturage et devra être avisé à cette créance.  
Paiement par virement :  
CM-CIC FACTOR / BIC : CMCFRPPXXX / IBAN : FR76 11978 00001 0145980306 046

Page 1/1

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)

ZAC du Carreau de la Mine  
Impasse du Lavoir  
13590 MEYREUIL

Tél. : 04 42 20 01 14  
Fax : 04 42 20 07 92  
e-mail : contact@fm-dev.com  
site : www.fm-dev.com

Références
COMMANDE SRESXCQZK-251 CENTRE HOSPITALIER LES GENETS D'OR

FACTURE	DATE	CLIENT
2600062	30/01/2026	CLI69000306
Représentant	Jeremy L'HOSTIS	
Contact client		

<b>PROZON MYSIGNALISATION</b> <b>9 RUE GYPTIS</b>  <b>13006 MARSEILLE</b> <b>FRANCE</b>
N° Siret du client : 82312839200037

Devise : EUR

Produit	Désignation	Qté	P.U. HT	Rem.	P.U. Net	Montant HT	TVA
1AD201	<u>BL N° 26000097 de 29/01/2026</u>						
TRANSPORTG	<u>Bac plastique 240L 3 roues</u>	7,00	48,500		48,500	339,50	1
	<u>TRANSPORTG</u>	1,00	126,510		126,510	126,51	1
<i>Sous-total BL : 466,01</i>							

Code	Tx	Base HT	Montant TVA
1	20,00	466,01	93,20

Net HT	466,01
Total TVA	93,20
<b>Net à payer TTC</b>	<b>559,21</b>

Mode de règlement | Virement à 30 jours fin de mois Echéance : 31/03/2026

Pour être libératoire, le règlement de cette facture devra être effectué directement à l'ordre de:  
CM-CIC Factor, Traitement des encaissements TSA 90002, 93328 Aubervilliers Cedex (Tel: 01 49 74 56 00),  
qui le reçoit par subrogation dans le cadre d'un contrat d'affacturage et devra être avisé à cette créance.  
Paiement par virement :  
CM-CIC FACTOR / BIC : CMCFRPPXXX / IBAN : FR76 11978 00001 0145980306 046

Page 1/1

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)

ZAC du Carreau de la Mine  
Impasse du Lavoir  
13590 MEYREUIL

Tél. : 04 42 20 01 14  
Fax : 04 42 20 07 92  
e-mail : contact@fm-dev.com  
site : www.fm-dev.com

FACTURE	DATE	CLIENT
2600061	30/01/2026	CLI69000306
Représentant	Jeremy L'HOSTIS	
Contact client		

**PROZON MYSIGNALISATION  
9 RUE GYPTIS**

**13006 MARSEILLE  
FRANCE**

N° Siret du client : 82312839200037

Devise : EUR

Produit	Désignation	Qté	P.U. HT	Rem.	P.U. Net	Montant HT	TVA
	<u>BL N° 26000086 de 28/01/2026</u>						
1DA109	<u>Serrure automatique OMR</u>	2,00	37,960		37,960	75,92	1
900072	<u>FRAIS DE TRANSPORT</u>	1,00	39,060		39,060	39,06	1
<i>Sous-total BL : 114,98</i>							

Code	Tx	Base HT	Montant TVA
1	20,00	114,98	23,00

Net HT	114,98
Total TVA	23,00
<b>Net à payer TTC</b>	<b>137,98</b>

Mode de règlement | Virement à 30 jours fin de mois Echéance : 31/03/2026

Pour être libératoire, le règlement de cette facture devra être effectué directement à l'ordre de:  
CM-CIC Factor, Traitement des encaissements TSA 90002, 93328 Aubervilliers Cedex (Tel: 01 49 74 56 00),  
qui le reçoit par subrogation dans le cadre d'un contrat d'affacturage et devra être avisé à cette créance.  
Paiement par virement :

CM-CIC FACTOR / BIC : CMCFRPPXXX / IBAN : FR76 11978 00001 0145980306 046

Page 1/1

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)

ZAC du Carreau de la Mine  
Impasse du Lavoir  
13590 MEYREUIL

Tél. : 04 42 20 01 14  
Fax : 04 42 20 07 92  
e-mail : contact@fm-dev.com  
site : www.fm-dev.com

Références

COMMANDE LLINAAHGI-251  
JANNEQUIN TRAITEUR

FACTURE	DATE	CLIENT
2600060	30/01/2026	CLI69000306
Représentant	Jeremy L'HOSTIS	
Contact client		

<b>PROZON MYSIGNALISATION</b> <b>9 RUE GYPTIS</b> <b>13006 MARSEILLE</b> <b>FRANCE</b>
N° Siret du client : 82312839200037

Devise : EUR

Produit	Désignation	Qté	P.U. HT	Rem.	P.U. Net	Montant HT	TVA
1AD201	<u>BL N° 26000085 de 28/01/2026</u>						
TRANSPORTG	<u>Bac plastique 240L 3 roues</u>	4,00	48,500		48,500	194,00	1
	<u>TRANSPORTG</u>	1,00	98,620		98,620	98,62	1
<i>Sous-total BL : 292,62</i>							

Code	Tx	Base HT	Montant TVA
1	20,00	292,62	58,52

Net HT	292,62
Total TVA	58,52
<b>Net à payer TTC</b>	<b>351,14</b>

Mode de règlement | Virement à 30 jours fin de mois Echéance : 31/03/2026

Pour être libératoire, le règlement de cette facture devra être effectué directement à l'ordre de:  
CM-CIC Factor, Traitement des encaissements TSA 90002, 93328 Aubervilliers Cedex (Tel: 01 49 74 56 00),  
qui le reçoit par subrogation dans le cadre d'un contrat d'affacturage et devra être avisé à cette créance.  
Paiement par virement :  
CM-CIC FACTOR / BIC : CMCFRPPXXX / IBAN : FR76 11978 00001 0145980306 046

Page 1/1

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)

ZAC du Carreau de la Mine  
Impasse du Lavoir  
13590 MEYREUIL

Tél. : 04 42 20 01 14  
Fax : 04 42 20 07 92  
e-mail : contact@fm-dev.com  
site : www.fm-dev.com

**Références**

COMMANDE HMTKZLZIH-251  
JOELETTE AND CO

FACTURE	DATE	CLIENT
2600059	30/01/2026	CLI69000306
Représentant	Jeremy L'HOSTIS	
Contact client		

**PROZON MYSIGNALISATION**

**9 RUE GYPTIS**

**13006 MARSEILLE  
FRANCE**

N° Siret du client : 82312839200037

Devise : EUR

Produit	Désignation	Qté	P.U. HT	Rem.	P.U. Net	Montant HT	TVA
	<u>BL N° 26000084 de 27/01/2026</u>						
1EQ002	<u>Cuve gris clair 1000L</u>	1,00	166,690		166,690	166,69	1
TRANSPORTG	<u>TRANSPORTG</u>	1,00	81,190		81,190	81,19	1
<i>Sous-total BL : 247,88</i>							

Code	Tx	Base HT	Montant TVA
1	20,00	247,88	49,58

Net HT	247,88
Total TVA	49,58
<b>Net à payer TTC</b>	<b>297,46</b>

Mode de règlement | Virement à 30 jours fin de mois Echéance : 31/03/2026

Pour être libératoire, le règlement de cette facture devra être effectué directement à l'ordre de:  
CM-CIC Factor, Traitement des encaissements TSA 90002, 93328 Aubervilliers Cedex (Tel: 01 49 74 56 00),  
qui le reçoit par subrogation dans le cadre d'un contrat d'affacturage et devra être avisé à cette créance.  
Paiement par virement :  
CM-CIC FACTOR / BIC : CMCFRPPXXX / IBAN : FR76 11978 00001 0145980306 046

Page 1/1

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)

ZAC du Carreau de la Mine  
Impasse du Lavoir  
13590 MEYREUIL

Tél. : 04 42 20 01 14  
Fax : 04 42 20 07 92  
e-mail : contact@fm-dev.com  
site : www.fm-dev.com

Références
COMMANDE TPJAIQWXE-251 GARODIS

FACTURE	DATE	CLIENT		
2600058	30/01/2026	CLI69000306		
Représentant	Jeremy L'HOSTIS			
Contact client				
<b>PROZON MYSIGNALISATION</b> <b>9 RUE GYPTIS</b> <b>13006 MARSEILLE</b> <b>FRANCE</b>				
N° Siret du client : 82312839200037				

Devise : EUR

Produit	Désignation	Qté	P.U. HT	Rem.	P.U. Net	Montant HT	TVA
1AD014	<u>BL N° 26000082 de 26/01/2026</u>						
TRANSPORTG	<u>Bac plastique 240L gris clair/rouge</u>	1,00	37,300		37,300	37,30	1
	<u>TRANSPORTG</u>	1,00	34,410		34,410	34,41	1
<i>Sous-total BL : 71,71</i>							

Code	Tx	Base HT	Montant TVA
1	20,00	71,71	14,34

Net HT	71,71
Total TVA	14,34
<b>Net à payer TTC</b>	<b>86,05</b>

Mode de règlement | Virement à 30 jours fin de mois Echéance : 31/03/2026

Pour être libératoire, le règlement de cette facture devra être effectué directement à l'ordre de:  
CM-CIC Factor, Traitement des encaissements TSA 90002, 93328 Aubervilliers Cedex (Tel: 01 49 74 56 00),  
qui le reçoit par subrogation dans le cadre d'un contrat d'affacturage et devra être avisé à cette créance.  
Paiement par virement :  
CM-CIC FACTOR / BIC : CMCFRPPXXX / IBAN : FR76 11978 00001 0145980306 046

Page 1/1

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)

SARL au capital de 176 013€ - SIRET 42042950800054 - N° TVA Intra. : FR58420429508 - RCS : Aix-en-Provence B 420 429 508

ZAC du Carreau de la Mine  
Impasse du Lavoir  
13590 MEYREUIL

Tél. : 04 42 20 01 14  
Fax : 04 42 20 07 92  
e-mail : contact@fm-dev.com  
site : www.fm-dev.com

**Références**

COMMANDE GDQFCYWSG-251  
SASU PIQUARD STEPHANE

FACTURE	DATE	CLIENT
2600057	30/01/2026	CLI69000306
Représentant	Jeremy L'HOSTIS	
Contact client		

**PROZON MYSIGNALISATION**

**9 RUE GYPTIS**

**13006 MARSEILLE  
FRANCE**

N° Siret du client : 82312839200037

Devise : EUR

Produit	Désignation	Qté	P.U. HT	Rem.	P.U. Net	Montant HT	TVA
	<u>BL N° 26000078 de 26/01/2026</u>						
1AF015	<u>Bac plastique 660L gris clair/jaune avec barre ventrale</u>	1,00	154,300		154,300	154,30	1
TRANSPORTG	<u>TRANSPORTG</u>	1,00	76,530		76,530	76,53	1
<i>Sous-total BL : 230,83</i>							

Code	Tx	Base HT	Montant TVA
1	20,00	230,83	46,17

Net HT	230,83
Total TVA	46,17
<b>Net à payer TTC</b>	<b>277,00</b>

Mode de règlement | Virement à 30 jours fin de mois Echéance : 31/03/2026

Pour être libératoire, le règlement de cette facture devra être effectué directement à l'ordre de:  
CM-CIC Factor, Traitement des encaissements TSA 90002, 93328 Aubervilliers Cedex (Tel: 01 49 74 56 00),  
qui le reçoit par subrogation dans le cadre d'un contrat d'affacturage et devra être avisé à cette créance.  
Paiement par virement :

CM-CIC FACTOR / BIC : CMCFRPPXXX / IBAN : FR76 11978 00001 0145980306 046

Page 1/1

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)

ZAC du Carreau de la Mine  
Impasse du Lavoir  
13590 MEYREUIL

Tél. : 04 42 20 01 14  
Fax : 04 42 20 07 92  
e-mail : contact@fm-dev.com  
site : www.fm-dev.com

**Références**

COMMANDÉ N°1.074.210  
LIBRAIRIE DE NOTRE TEMPS SARL

FACTURE	DATE	CLIENT		
2600056	30/01/2026	CLI00001901		
Représentant	Jeremy L'HOSTIS			
Contact client	Florence THERON			
<b>AXESS INDUSTRIES</b> <b>1 RUE JOB</b> <b>67100 STRASBOURG</b> <b>FRANCE</b>				
N° Siret du client : 48946989000060				

Devise : EUR

Produit	Désignation	Qté	P.U. HT	Rem.	P.U. Net	Montant HT	TVA
	<u>BL N° 26000066 de 21/01/2026</u>						
1AB012	<u>Bac plastique 120L gris clair/gris foncé</u>	1,00	24,760		24,760	24,76	1
1DA001	<u>Barre ventrale pour 2 roues</u>	1,00	9,880		9,880	9,88	1
TRANSPORTG	<u>TRANSPORTG</u>	1,00	35,060		35,060	35,06	1
Sous-total BL : 69,70							

Code	Tx	Base HT	Montant TVA
1	20,00	69,70	13,94

Net HT	69,70
Total TVA	13,94
<b>Net à payer TTC</b>	<b>83,64</b>

Mode de règlement | Virement 45 jours nets Echéance : 16/03/2026

Pour être libératoire, le règlement de cette facture devra être effectué directement à l'ordre de:  
CM-CIC Factor, Traitement des encaissements TSA 90002, 93328 Aubervilliers Cedex (Tel: 01 49 74 56 00),  
qui le reçoit par subrogation dans le cadre d'un contrat d'affacturage et devra être avisé à cette créance.  
Paiement par virement :

CM-CIC FACTOR / BIC : CMCFRPPXXX / IBAN : FR76 11978 00001 0145980306 046

Page 1/1

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)

ZAC du Carreau de la Mine  
Impasse du Lavoir  
13590 MEYREUIL

Tél. : 04 42 20 01 14  
Fax : 04 42 20 07 92  
e-mail : contact@fm-dev.com  
site : www.fm-dev.com

**Références**

COMMANDÉ N°1.074.251  
ENTREPOT 222

FACTURE	DATE	CLIENT		
2600055	30/01/2026	CLI00001901		
Représentant	Jeremy L'HOSTIS			
Contact client	Florence THERON			
<b>AXESS INDUSTRIES</b> <b>1 RUE JOB</b> <b>67100 STRASBOURG</b> <b>FRANCE</b>				
N° Siret du client : 48946989000060				

Devise : EUR

Produit	Désignation	Qté	P.U. HT	Rem.	P.U. Net	Montant HT	TVA
1AF010	<u>BL N° 26000065 de 21/01/2026</u>						
TRANSPORTG	<u>Bac plastique 660L gris clair/vert</u>	1,00	136,100		136,100	136,10	1
	<u>TRANSPORTG</u>	1,00	56,120		56,120	56,12	1
<i>Sous-total BL : 192,22</i>							

Code	Tx	Base HT	Montant TVA
1	20,00	192,22	38,44

Net HT	192,22
Total TVA	38,44
<b>Net à payer TTC</b>	<b>230,66</b>

Mode de règlement | Virement 45 jours nets Echéance : 16/03/2026

Pour être libératoire, le règlement de cette facture devra être effectué directement à l'ordre de:  
CM-CIC Factor, Traitement des encaissements TSA 90002, 93328 Aubervilliers Cedex (Tel: 01 49 74 56 00),  
qui le reçoit par subrogation dans le cadre d'un contrat d'affacturage et devra être avisé à cette créance.  
Paiement par virement :  
CM-CIC FACTOR / BIC : CMCFRPPXXX / IBAN : FR76 11978 00001 0145980306 046

Page 1/1

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)